



ReVABio,

Déjà un an et des premiers résultats !

Un nouveau lycée agricole a rejoint les 14 partenaires du projet ReVABio, qui se sont réunis en comité de pilotage le 4 février dernier. Le travail sur l'étalement des ventes d'agneaux bio a démarré au sein des différentes actions du projet : état des lieux de la filière ovin viande biologique, évaluation des différents coûts de production, mise en place d'essais par l'Inrae et les lycées agricoles... Point sur les premiers résultats.

Action 1 : Analyse et acceptabilité des techniques d'étalement de la production

Afin de répondre à une demande exprimée par la filière, il est prévu d'estimer le surcoût des techniques d'étalement de la production à partir de l'analyse des pratiques et des résultats économiques d'une quarantaine d'élevages. Une première synthèse présentant les coûts de production des élevages ovins viande biologiques en circuit long est disponible pour l'année 2018. Elle a été réalisée en lien avec d'autres projets de recherche-développement (BioReferences Massif Central, Securibiov) et se base sur les résultats technico-économiques de 22 élevages. Cette analyse révèle un surcoût de production de 6 €/kgc en bio par rapport au conventionnel. La rémunération permise du travail des exploitants est du même niveau qu'en conventionnel, 1,2 SMIC, pour une productivité du travail inférieure de 40%. Sur le plan technique, cette analyse met en avant une moindre intensification de la conduite des animaux et des surfaces en AB, ce qui permet aux élevages bio de minorer leurs coûts liés à l'alimentation et aux intrants des surfaces. Leur moindre productivité se traduit également par une plus faible dilution des charges de structure comme de celles liées à la rémunération des facteurs de production (travail, foncier et capital).

➤ La synthèse « Coût de production en élevage ovin viande Bio : résultats 2018 en circuit long » est accessible en cliquant « [ici](#) ».

Par ailleurs, trois élèves de la Licence Professionnelle « Développement et Conseil de la Filière Ovine » du CFPPA de la Cazotte (St-Affrique, Aveyron) ont restitué les résultats de leur projet tuteuré. Ce dernier était commandité par ReVABio et portait sur les techniques de report utilisées par les éleveurs français. ➤ Voir l'encart au verso.

Action 2 : Complémentarités et concurrences des bassins de production

➤ Une fiche de synthèse et un diaporama présentant les résultats 2019 de l'Observatoire des volumes d'agneaux bio sont disponibles en cliquant « [ici](#) ».

Une photographie très détaillée de la filière ovin viande bio a été obtenue grâce aux données 2019 de l'Observatoire des volumes d'agneaux bio de la Commission bio d'Interbev, de l'Agence bio et des organisations économiques de producteurs. Cet état des lieux montre que le marché de la viande d'agneau bio est en progression (+ 19 % en 2019 vs 2018) et que les filières longues sont bien organisées. Ces dernières reposent sur 27 organisations économiques de producteurs qui rassemblent 53% des exploitations ovines allaitantes bio et drainent 71% des agneaux abattus hors vente directe.

Résultats de l'enquête « Techniques de report des agneaux d'herbe » :

24 éleveurs ovins allaitants ont répondu à une enquête sur le report d'agneaux mâles : définition, vision et techniques utilisées. 12 d'entre eux sont en bio, 1 en conversion et 11 en conventionnel mais sans utilisation d'hormones pour désaisonner la production. Ces élevages ont en moyenne 250 brebis, sont quasiment autonomes en fourrages et distribuent peu de concentrés. 11 d'entre eux commercialisent leur agneaux en circuit long. Globalement, le report est majoritairement utilisé pour les agneaux de fin de lot et il est assez facilement mis en place par les éleveurs. Plusieurs inconvénients sont néanmoins soulevés : le report augmente la fréquence des traitements antiparasitaires car les agneaux restent plus longtemps au pâturage, il accroît également le chargement et peut poser des problèmes de commercialisation en circuit long à cause de la définition réglementaire d'un agneau (ovin de moins de 12 mois). Un manque de connaissances et de définition du report a aussi été pointé.

Agneau de report :

Agneau né à la fin du printemps, qui passe tout l'été à l'herbe et sera vendu entre 7 et 12 mois.

Action 3 : Impacts des techniques de finition et d'étalement de la production sur la qualité de la viande d'agneau

Plusieurs essais sont mis en place dans le cadre de cette action. L'un d'eux a pour objectif de définir la durée minimale de pâturage permettant d'obtenir les bénéfices d'une finition à l'herbe. Cet essai est mené par l'Inrae de Clermont-Theix et a débuté au printemps 2020 : 80 agneaux de race Romane, nés au printemps, ont été finis à l'herbe sur une durée plus ou moins longue et abattus à l'âge de cinq mois (septembre 2020). Des analyses sont en cours de réalisation sur leurs carcasses et viandes afin d'évaluer leurs qualités commerciales, sensorielles, nutritionnelles, et de tester des indicateurs permettant d'authentifier l'origine herbagère.

D'autres essais portant sur le report d'agneaux d'herbe vont débuter au printemps 2021 avec deux lycées agricoles. L'objectif est de vendre des agneaux nés à la fin du printemps au début de l'année suivante (ces agneaux seront alors âgés de 10 à 12 mois). Pour cela, deux conduites vont être comparées : l'une à l'herbe avec une finition en bergerie et des concentrés (limités) et l'autre à l'herbe sans concentré. Ces essais sont programmés sur l'EPLEFPA de Montoire et l'EPLEFPA de Tours-Fondettes qui a officiellement intégré le projet ReVABio au début du mois de février, en remplacement d'un autre lycée qui ne pouvait plus conduire cet essai.

ReVABio - la Régularité des Ventes clé de développement de l'Agneau Biologique :

Ce projet vise à améliorer le taux de commercialisation d'agneaux sous le label AB. Il est financé par des fonds CASDAR durant trois ans et demi (2020-2023). Il est piloté par l'Institut de l'Élevage et l'ITAB, et rassemble des organisations de producteurs, des instituts techniques, des organismes de recherche ainsi que des établissements de l'enseignement agricole technique et supérieur. Il s'inscrit dans la continuité du CASDAR « AgneauxBio » (2014-2016) qui a conduit à la mise en place d'un Observatoire National des volumes d'agneaux biologiques.



Ce communiqué de presse a été rédigé par ABioDoc – VetAgro Sup en collaboration avec les participants du comité de pilotage.

Contacts :

Vincent BELLET (Idele)

Tél : 05 49 44 74 94

Mail : vincent.bellet@idele.fr

Web : www.idele.fr

Catherine EXPERTON (ITAB)

Tél : 06 58 82 17 48

Mail : catherine.experton@itab.asso.fr

Web : www.itab.asso.fr

Partenaire financier :

CasDar n°19AIP5912

